



+ 33 (0) 494 862 862
support@mediane.tm.fr
580, rue des lauriers –ZA NICOPOLIS
CS 80317
83175 Brignoles Cedex
www.mediane.tm.fr

TUTELLES

VERSION 2K20.00

Nouveautés et Améliorations



+ 20
de
logiciels

1	Import des relevés d'opérations	3
2	Codification des Recettes.....	4
3	Codification des retraits DAB.....	5
4	Editions du Compte de Gestion et de l'Inventaire.....	6
5	Lien Dossier - Utilisateur.....	7
6	Calcul de la participation et décision du Conseil d'Etat du 12 février 2020.....	8
7	Comparaison des soldes	10
8	Diverses améliorations et nouveautés	12
	TOUS DOMAINES Webinaire	13

1 IMPORT DES RELEVÉS D'OPERATIONS

La fenêtre d'import manuel des relevés d'opérations a bénéficié de quelques améliorations depuis la diffusion de la version 2K19.10.

Avec la version 2K20.00, des nouveautés ont encore été apportées :

Sélection	Date	Heure	Nom du fichier	Nb de Comptes	Nb d'Opérations	Nb Dossiers non trou	Nb Comptes non trou	Nb Comptes sur au
☒	11/05/2020	17:13	C:\MEDIANESRV\MEDIANE2000\DOMT\EBICS_TUT\IMPORT\	65	27	0	64	0

N° Dossier	Sel.	Nom	Prénom	Date	D/R	Montant	Compte	Code	Libellé	Nom Tiers	Prénom
360	☒	ABER360	Roland Jean Felix	05/03/2020	Rec.	900,00 €	Gestion des fonds	RND	VIR SEPA CAF DU I		
389	☒	APC389	Emilie	05/03/2020	Dep.	13,99 €	Gestion des fonds	DBV	PRLV SPB		
389	☒	APC389	Emilie	05/03/2020	Rec.	1 262,83 €	Gestion des fonds	RRH	VIR SEPA CAF DU I		
389	☒	APC389	Emilie	05/03/2020	Dep.	30,00 €	Gestion des fonds	DBV	VIR SEPA APCHER		
389	☒	APC389	Emilie	05/03/2020	Rec.	30,00 €	Retrait	RND	VIR SEPA MLLE EN		
149	☒	BIS149	Alain	05/03/2020	Rec.	270,00 €	Gestion des fonds	RRH	VIR SEPA CAF DU I		
22	☒	BOS22	Michel	05/03/2020	Rec.	270,00 €	Gestion des fonds	RRH	VIR SEPA CAF DU I		
333	☒	BOU333	Nadine	05/03/2020	Dep.	143,63 €	Gestion des fonds	DBV	PRLV APIVIA SANT		
333	☒	BOU333	Nadine	05/03/2020	Rec.	31,08 €	Gestion des fonds	RRH	VIR SEPA CAF DU I		
56	☒	CAP56	Rene	05/03/2020	Rec.	270,65 €	Gestion des fonds	RRH	VIR SEPA CAF DU I		
296	☒	CON296	Christophe	05/03/2020	Rec.	900,00 €	Gestion des fonds	RRH	VIR SEPA CAF DU I		
376	☒	DES376	Raymonde	05/03/2020	Dep.	159,04 €	Gestion des fonds	DBV	PRLV GENERALI V		
31	☒	FLE31	Germaine	05/03/2020	Dep.	620,00 €	Gestion des fonds	DBV	VIR SEPA TRESOR		
31	☒	FLE31	Germaine	05/03/2020	Rec.	140,51 €	Gestion des fonds	RRH	VIR SEPA CAF DU I		

Comme vous le voyez dans l'exemple ci-dessus, dans le tableau du bas listant les écritures à importer, l'ordre des colonnes a été modifié. D'autre part, il est dorénavant possible de trier la liste selon le n° de dossier, le nom du majeur protégé, le type d'écriture (D/R), le montant, le code de l'écriture, ...

Dans la colonne D/R, sur la première ligne, la valeur « Rec. » apparaît en gras. Cela signifie qu'il existe une ressource (menu FichierT puis Comptabilité puis Ressources du majeur protégé) dans le dossier et que le lien a été fait avec l'écriture à importer.

Dans la colonne Code, certaines valeurs apparaissent en gras. Il s'agit des écritures pour lesquelles les codes Dépense et Recette par défaut ont été conservés. Il faudra, à priori, les modifier. Vous pouvez le faire directement depuis cet écran en cliquant sur la loupe à droite du libellé, ou plus tard à partir de la fiche comptable ou par l'écran de recherche sur les écritures comptables.

Dans l'exemple ci-dessus, sur la première ligne, le type d'écriture, « Rec », est en gras ainsi que le code recette.

Cela peut correspondre à 2 situations : sur la ressource du dossier, il n'y a pas de code recette renseigné ou qu'il existe une ventilation pour cette ressource.

2 CODIFICATION DES RECETTES

Une amélioration importante a été apportée concernant la codification des recettes importées.

Dorénavant, le logiciel enregistrera les choix effectués pour proposer le code du dernier choix. Pour les établissements qui ont déjà mis en œuvre l'import des relevés de compte, l'historique des codifications sera constitué avec l'installation de la version pour proposer, dès le premier import d'une recette le dernier code utilisé.

L'historique des codes utilisés est enregistré par majeur protégé et il est actualisé à chaque changement de code recette, que ce soit depuis la fenêtre d'import ou depuis la fiche comptable.

Dans le cas d'un nouveau dossier ou d'une nouvelle recette pour un dossier, le logiciel proposera le code le plus utilisé pour les autres dossiers.

3 CODIFICATION DES RETRAITS DAB

Dans le fichier de relevés de comptes, un nombre significatif de dépenses correspond à des retraits au distributeur. Ce type de dépense est assez facilement identifiable dans le fichier.

Si vous avez un code dépense réservé à ces retraits, vous pouvez l'identifier pour que la codification se fasse automatiquement.

Sur le fiche du code dépense, une case à cocher a été ajoutée :

The screenshot shows a software window titled "TUT- F347 Fiche d'un Type de dépenses". It contains the following elements:

- Code ***: A text box containing "DRD".
- Libellé ***: A text box containing "RETRAIT DISTRIBUTEUR".
- Catégorie ***: A dropdown menu showing "PERSONNEL".
- Checkboxes**:
 - ☐ Déductible des impôts
 - ☐ Déductible du rev. AS
 - ☒ Intégré au compte de gestion
 - ☐ Dépense pour Flux Bancaires
 - ☐ Dép. pour Validation Argent de Vie
 - ☒ Dépense pour Retrait DAB
- Buttons**: "OK" and "Annuler" buttons on the right side.

Si vous cochez la case « Dépense pour Retrait DAB », lors de l'import d'un fichier de relevés de comptes, lorsqu'une dépense pour un retrait au distributeur sera identifiée, c'est ce code qui sera attribué.

Il n'y a pas de sens à avoir plusieurs codes dépenses avec cette case cochée.

4 EDITIONS DU COMPTE DE GESTION ET DE L'INVENTAIRE

Un contrôle a été réalisé pour optimiser les éditions du compte de gestion et de l'inventaire pour les 2 formats existants.

5 LIEN DOSSIER - UTILISATEUR

Jusqu'à présent, il était possible de lier un dossier de majeur protégé à un MJPM et à un établissement. Lorsque ces liens sont mis en place, ils peuvent être utilisés pour filtrer les dossiers dans les éditions et traitements globaux ou les écrans de recherche. Il est possible d'utiliser ces liens pour « cloisonner » l'accès aux dossiers.

Un lien supplémentaire a été ajouté. On peut lier directement un dossier à un utilisateur.

Par exemple, le lien MJPM représente le lien juridique entre un utilisateur de l'application et un dossier. On peut avoir des secrétaires ou gestionnaires qui interviennent de façon privilégiée sur certains dossiers mais avec un regroupement différent de celui de MJPM. C'est l'utilité de ce nouveau lien.

Il n'a pas été prévu un cloisonnement pour ce lien.

Il est toutefois possible de forcer le filtre en liaison avec l'utilisateur connecté. Cette valeur étant modifiable.

Au niveau de la fiche d'un utilisateur, une case à cocher permet de forcer le lien :

En cochant la case « Forcer le lien Utilisateurs Dossiers », lorsque l'utilisateur MJPM1 sera connecté, le filtre « Utilisateur » sera renseigné et les dossiers filtrés. Il n'y aura pas de blocage, le filtre pourra être modifié ou vidé.

6 CALCUL DE LA PARTICIPATION ET DECISION DU CONSEIL D'ETAT DU 12 FEVRIER 2020

Suite à l'étude d'un recours, le 12 février dernier, le Conseil d'Etat a décidé que dans le nouveau calcul de la participation, en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2018, ne devait pas se faire sur la première tranche de revenus, c'est-à-dire celle entre 0 et le montant annuel de l'AAH.

Cette décision s'applique rétroactivement depuis le 1^{er} septembre 2018.

Un nouveau décret sur le calcul de la participation devrait être publié avant l'été. Le moment venu, et si les modifications le nécessitent, nous vous proposerons une mise à jour de l'application.

Pour le calcul de 2020, un ajustement est encore possible. Cela permet d'appliquer la décision du Conseil d'Etat.

La marche à suivre est la suivante :

— Dans les paramètres de calcul de la participation (menu Fichiers Annexes puis Participation : Paramètres et coût mesure) pour l'année **2019** (année des revenus), vous forcez le taux de la première tranche à 0 :

Tranche du barème	Plancher	Plafond	Taux
Tranche 1 : égale ou inférieure à l'AAH	0,00	860,00	0,00
Tranche 2 : supérieure à l'AAH et inférieure ou égale au SMIC	860,00	1 521,22	8,50
Tranche 3 : supérieure au SMIC et inférieure ou égale à 2,5 SMIC	1 521,22	3 803,05	20,00
Tranche 4 : supérieure à 2,5 SMIC et inférieure ou égale à 6 SMIC	3 803,05	9 127,32	3,00
Tranche 5 : supérieure à 6 SMIC	9 127,32	9 999 999,00	0,00

La saisie du nouveau taux se fait directement dans le tableau. Vous remplacez l'ancienne valeur 0.6 par 0 et vous validez par OK.

Si vous n'avez pas encore lancé le calcul de la participation, vous pouvez le faire à tout moment avec ces nouvelles valeurs.

Si vous avez déjà calculé la participation et démarré les prélèvements, il faut passer par l'ajustement (la partie « Avant le 31/12/N ») dans la fenêtre de calcul.

Il est possible, pour quelques majeurs, que les premiers prélèvements effectués soient supérieur au nouveau montant de la participation. Il faudra les régulariser au cas par cas.

Pour les années 2018 et 2019, l'édition «Liste Participation Tranche 1 » a été ajoutée. Elle peut être lancée à partir du bouton « Editions » dans la fenêtre du calcul de la participation. Elle liste les dossiers calculés avec le montant de la première tranche et indique le montant total calculé sur la première tranche et le nombre de dossiers pour lesquels le montant de la première tranche est positif :

CH MEDIANE
50, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
BP 229
83170 BRIGNOLES
Tél : 0471465686
Fax : 0471464625

Edité le 13/05/2020
à 11:07:09

Tranche 1 de la participation des majeurs protégés pour l'année 2019

Nom - Prénom		Assiette	Participation	1ère Tranche	
ABER360 Roland Jean Felix Edouard	12	9 835,14	59,01	59,01	
ALO 185 Christiane	12	4 459,75	0,00	0,00	
APC389 Emilie	6	4 675,94	0,00	0,00	
BAD52 Denise	12	13 773,49	389,77	59,31	
BAL78 Josette	12	11 082,00	161,00	59,31	Dossier déchargé le 14/01/2020, motif : TRANSF
BAT356 Michele	12	14 144,69	421,33	59,31	
BAU406 Aline	0	0,00	0,00	0,00	Dossier déchargé le 05/03/2020, motif : TRANSF
BEN295 Mohamed	12	2 950,98	0,00	0,00	
BIR 140 Alain	12	2 098,27	0,00	0,00	

CH MEDIANE
50, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
BP 229
83170 BRIGNOLES
Tél : 0471465686
Fax : 0471464625

Edité le 13/05/2020
à 11:07:09

Tranche 1 de la participation des majeurs protégés pour l'année 2019

Nom - Prénom		Assiette	Participation	1ère Tranche	
TAC17 Françoise	12	4 660,70	0,00	0,00	
TRE397 Marie Helene	1	75,71	0,00	0,00	
VER371 Renee	12	10 643,12	123,69	59,31	
VER396 Julie	1	88,25	0,00	0,00	
VIG363 Jean Antoine	12	12 282,13	263,01	59,31	
Nb de dossiers avec 1ère tranche>0 : 52				Total 1ère tranche : 2 950,81	
Nb total de mesure(s) : 80				Participation totale : 25 910,77	

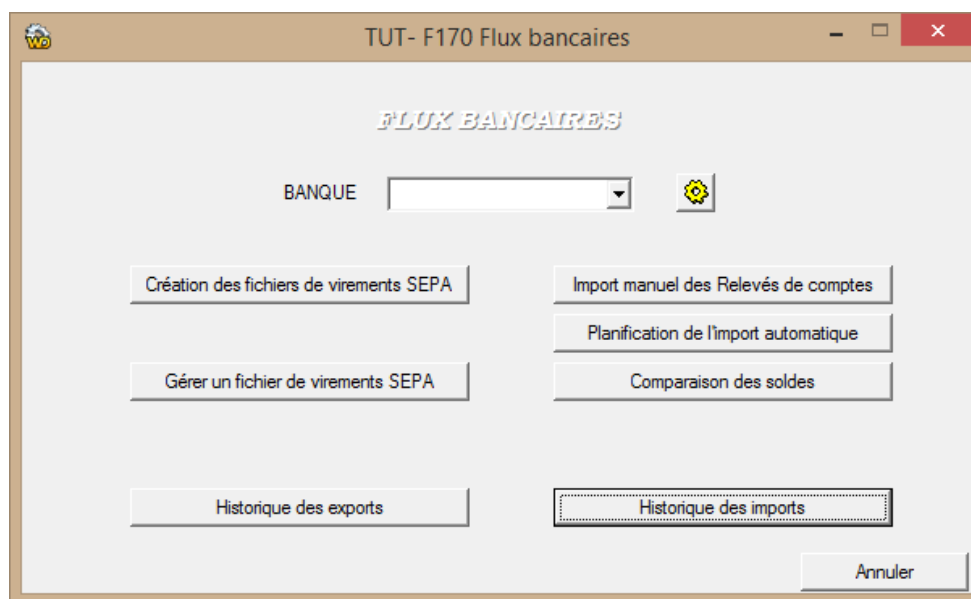
L'année du résultat est liée à l'année choisie dans la fenêtre du calcul de la participation. L'édition peut donc être lancée pour 2018, 2019 ou 2020.

L'édition restitue le montant calculé. Si vous souhaitez une liste des dossiers à partir des écritures comptables, vous devrez utiliser la fenêtre de recherche (menu Fichier puis Recherche puis Ecritures Comptables).

7 COMPARAISON DES SOLDES

Les fichiers de relevés de compte au format CFONB120 contiennent les soldes des comptes des majeurs protégés pour la banque.

Une fenêtre a été ajoutée pour lire un fichier de relevé de compte, en extraire les soldes et présenter les soldes « MEDIANE » pour comparaison. Elle est accessible à partir de la fenêtre principale de gestion des flux bancaires :



Le bouton « Comparaison des soldes » permet de lancer la fenêtre :

TUT- F173 Flux bancaire : Comparaison des soldes

BANQUE: CREDIT AGRICOLE Emplacement des Fichiers de Relevés: C:\MEDIANESRV\MEDIANE2000\DOMT\EBICS_TUT\IMPORT\

Type de fichier: CFONB120

Lecture Fichier(s) Relevé

Sélection	Date	Heure	Nom du fichier	Nb de Comptes	Nb d'Opérations	Nb Dossiers non trouvés	Nb Comptes non trouvés	Nb Comptes sur lesquels
☒	14/05/2020	17:11	C:\MEDIANESRV\MEDIANE2000\DOM	65	27	0	64	0

N° Dossier	Nom	Prénom	Compte	N° Compte	Solde Mediane	Solde Banque avant opérations	Dépense	Recette	Solde Banque après opérations	Dép. Eng.
360 ABER360	Roland Jean Felix		Gestion des fonds	04117522078	8 256,48 €	8 084,56 €		900,00 €	8 984,56 €	400,00 €
360 ABER360	Roland Jean Felix		Retrait	04126422739	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
389 APC389	Emilie		Gestion des fonds	04500488687	3 868,71 €	4 440,57 €	43,99 €	1 262,83 €	5 659,41 €	715,00 €
389 APC389	Emilie		Retrait	04126423244	-29,00 €	1,00 €		30,00 €	31,00 €	0,00 €
149 BIS149	Alain		Gestion des fonds	04126438301	29 586,61 €	29 319,11 €		270,00 €	29 589,11 €	0,00 €
149 BIS149	Alain		Retrait	04126438402	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
22 BOS22	Michel		Gestion des fonds	04047877391	21 369,08 €	21 101,58 €		270,00 €	21 371,58 €	0,00 €
22 BOS22	Michel		Retrait	04126423547	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
333 BOU333	Nadine		Gestion des fonds	04232008350	22 226,18 €	21 352,24 €	143,63 €	31,08 €	21 239,69 €	0,00 €
333 BOU333	Nadine		Retrait	04126424254	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
384 BUZ384	Jacqueline		Gestion des fonds	04126773858	24 304,31 €	24 718,52 €			24 718,52 €	0,00 €
384 BUZ384	Jacqueline		Retrait	04126774262	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
55 CABER	Benoit		Gestion des fonds	04126438907	2 550,04 €	2 557,75 €		270,00 €	2 827,75 €	0,00 €

Vous sélectionnez la banque, l'emplacement des fichiers de relevés se renseigne puis vous cliquez sur le bouton de lecture du ou des fichier(s).

Le tableau du bas se remplit avec les comptes contenus dans le fichier.

Pour chaque ligne, on a :

- o Solde Mediane : le solde du compte correspondant dans le logiciel ;
- o Solde Banque avant opérations : le solde contenu dans le fichier avant les éventuelles opérations ;
- o Dépense : le montant total des dépenses du fichier pour le compte ;
- o Recette : le montant total des recettes du fichier pour le compte ;
- o Solde Banque après opérations : le solde du compte à la banque avec les éventuelles opérations, le solde réel ;
- o Dép. Eng : le montant total des dépenses engagées en attente pour le compte.

Ces informations permettent de comparer les soldes entre le logiciel et la banque.

8 DIVERSES AMELIORATIONS ET NOUVEAUTES

Dans les fréquences possibles pour la programmation d'une dépense périodique, le choix « Bimestrielle » a été ajouté. Il permet donc de créer une dépense engagée tous les 2 mois.

Dans les éditions récapitulatives de l'Aide sociale, la période de calcul a été ajoutée sur l'édition.

Dans les écrans de recherche où le filtre du type de compte est présent, les choix Compte Gestion des Fonds et Retrait ont été ajoutés lorsqu'ils étaient absents.

Les virements de compte à compte ont été rétablis.

Il est possible de saisir un montant minimum pour le compte Retrait différent du montant minimum pour le compte de Gestion des Fonds.

Il est possible d'éditer une lettre de paiement pour un fournisseur à partir d'une dépense enregistrée sur le compte Gestion des Fonds ou sur le compte Retrait.